

AVEC TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS LE NEUF AVEC LA VEFA

Toulouse Métropole Habitat vous propose de devenir propriétaire de votre logement au fur et à mesure de la construction, en l'achetant neuf, sur plan, dans le cadre d'une Vente en Futur État d'achèvement (VEFA). À proximité du centre-ville ou en périphérie, un large choix de maisons et d'appartements de 2 à 5 pièces vous sera proposé.

LES OFFRES DE LOGEMENTS

- Maisons ou appartements
- De 2 à 5 pièces
- À Toulouse et dans son agglomération
- Opérations certifiées Habitat & Environnement
- Personnalisation de votre intérieur : choix des teintes pour le sol et la salle de bain

LES AVANTAGES DE LA VEFA

- Taux de TVA réduit à **5,5 %*** (suivant secteur)
- Frais de notaire réduits
- Prix de vente au m² plafonné
- **Prêt à taux zéro** et **Pass Accession Toulousain** pour les primo-accédants
- **Garantie de rachat et de relogement** par l'organisme (sous conditions) pendant 15 ans



POUR
QUI ?

LES CONDITIONS D'OBTENTION

- Acheter un logement neuf pour en faire votre résidence principale
- Justifier de revenus inférieurs ou égaux aux plafonds du dispositif Accession sociale*

*Revenus N-2, se reporter à la ligne 25 « Revenu fiscal de référence ».

Plafonds de ressources 2022 : 1 personne 31 570 € - 2 personnes 42 160 € - 3 personnes 50 700 € - 4 personnes 61 208 € - 5 personnes et plus 72 002 € - 6 personnes : 81 149 €

LES ÉTAPES DE LA VEFA

C'est la particularité de la VEFA : après avoir choisi et réservé un logement sur plan, vous réglez les appels de fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Pour un appartement ou une maison (avec garantie d'achèvement), les appels de fonds sur la construction sont séquencés ainsi :

- 5 % à l'ouverture du chantier (y compris le dépôt de garantie payable à la réservation)
- 30 % à l'achèvement des fondations
- 35 % à la mise «hors d'eau» (toiture posée)
- 25 % à l'achèvement de l'immeuble
- 5 % à la remise des clés qui concrétise le transfert de propriété du bien construit



RÉSERVATION DU LOGEMENT

SIGNATURE DE L'ACTE

LIVRAISON



*ADF : APPEL DE FONDS

TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT : UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

- Une équipe qui vous fait bénéficier de son savoir-faire et de son expérience
- Un interlocuteur attitré
- Un syndic de copropriété à vos côtés
- Un centre d'appel dédié aux clients certifié ISO 9001

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

05 67 69 67 79

www.toulouse-metropole-habitat.fr



Toulouse métropole
HABITAT
Office Public de l'Habitat de la Métropole toulousaine